



Déclaration de la FSU au CHSCTD01 du 03/06/2016

Cette année scolaire se termine tristement pour la FSU. Nous tenons à informer solennellement l'ensemble des membres du CHSCT de l'Ain du décès il y a quelques semaines de l'un de nos élus, Thierry CHARBONNIER. Infirmier scolaire, militant du SNICS-FSU, Thierry s'est éteint, terrassé par une attaque cardiaque. Nous le regretterons tous, pour sa gentillesse, sa disponibilité, et surtout sa compétence et son engagement, au service de tous ses collègues. Notre fédération aura cette année été doublement endeuillée, avec le décès au mois de décembre d'un autre militant de la FSU, Yves Thoumine. Tous deux étaient bien trop jeunes pour nous quitter. C'est aussi à eux que nous dédions notre engagement syndical, au sein de cette instance, notamment.

Plus généralement, cette année scolaire se sera déroulée dans un climat peu serein, en particulier, nous voulons le redire ici, à cause de la réforme du collège, imposée à tous les enseignants sans aucune concertation. Les conséquences en termes de mal être au travail se font déjà sentir, mais le pire est probablement à venir, pour des personnels qui ont du mal à percevoir à présent le sens de leurs missions. Beaucoup sont rentrés écoeurés des formations de la phase 3, ayant l'impression que leur collège allait devenir « un vaste centre aéré ». Beaucoup se demandent d'ailleurs pourquoi continuer à enseigner dans le secondaire. Les dégâts à terme sur les agents de cette aventure funeste qu'est la réforme « Collège 2016 » sont aujourd'hui impossibles à évaluer. A n'en point douter, il continuera à en être question au sein de notre instance, si le Ministère n'a pas la sagesse de l'abroger et de reprendre des discussions avec les organisations syndicales.

En revanche, les élus de la FSU se félicitent de l'évolution d'une partie des travaux du CHSCT de l'Ain. L'année écoulée a permis de poursuivre le travail engagé en juin 2015 sur l'impact des technologies numériques sur les conditions de travail, et de voir se tenir le 20 juin une séance extraordinaire du CHSCT. De même, la tenue d'un Groupe de Travail, le 20 juin également, sur le thème des conditions de travail dans le Pays de Gex, nous satisfait. Mais ces travaux ne seront pleinement réussis que s'ils débouchent sur des propositions concrètes pour les collègues concernés. Ces deux sujets montrent à l'évidence que le CHSCT de l'Ain est passé à une vitesse supérieure cette année, explorant à la fois des thèmes locaux et nationaux.

L'an prochain, avec l'octroi de nouveaux moyens pour les élus syndicaux du comité, nous espérons vivement que les travaux du CHSCT vont encore s'intensifier ; qu'ils se traduiront bien plus souvent par des mesures sur le terrain ; qu'ils induiront une vraie information des membres par l'administration sur les dossiers en cours, et pas seulement lors des séances ; enfin, qu'ils permettront une réelle appropriation par les personnels de leurs droits en matière de santé au travail, et de la culture de la prévention. Pour nous, cette intensification des travaux doit clairement se traduire en 2016-2017 par une augmentation du nombre de séances du comité: cette année, les 3 séances ordinaires qui se sont tenues ont permis, mais souvent dans la difficulté, d'examiner les points mis à l'ordre du jour, dont plus de 90% relevaient pourtant du fonctionnement normal et surtout réglementaire de l'instance. Des séances longues et trop denses ont parfois généré la frustration de ne pas réussir à approfondir suffisamment certaines problématiques, et de ne pas mener une réflexion précise et partagée, entre les organisations syndicales et l'employeur, sur des mesures à prendre.

La FSU souhaite que l'année 2016-2017 puisse être pour le CHSCTD de l'Ain l'année de la mise en oeuvre, et que l'Administration soit elle aussi force de proposition, pour des mesures permettant d'améliorer les conditions de travail des agents.